

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2016

293 *accompagnements
réalisés*

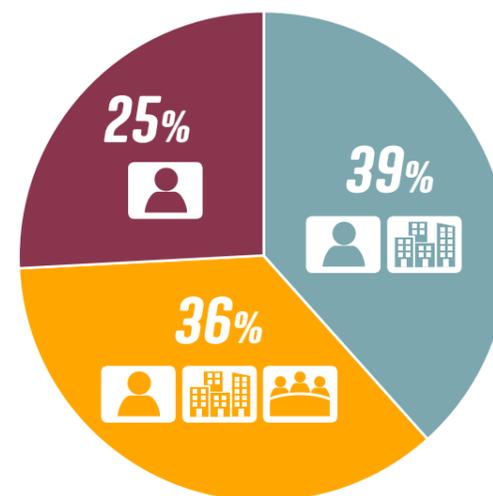
*« La satisfaction et la reconnaissance viennent de chaque pas franchi par les personnes accompagnées, aussi petit soit-il, de chaque victoire sur une difficulté, de chaque obstacle dépassé, de chaque apprentissage réussi...
Et du courage, de la volonté, de l'imagination, de la persévérance dont elles font preuve pour avancer sur le chemin professionnel. »*

L'ACTIVITÉ DE CONSEIL EN 2016

CAP a pour mission de promouvoir l'égalité des chances dans le monde du travail et s'engage à soutenir l'intégration professionnelle, le maintien en emploi et le développement professionnel, dans une perspective durable.

- CAP** porte une attention particulière à la problématique de la conciliation travail - vie privée et à l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle.
- CAP** place la personne au centre pour qu'elle soit actrice de son projet.
- CAP** offre un accompagnement personnalisé, individuellement ou en groupe.
- CAP** ancre sa pratique au plus proche des possibilités et des exigences du marché du travail.
- CAP** travaille en réseau et s'insère dans le tissu multiple de la vie économique, institutionnelle et sociale.

ACTIVITÉ DE CONSEIL SELON LE TYPE D'ACCOMPAGNEMENT :



- Orientation et Job coaching
- Français - Coaching - Emploi
- Expertise professionnelle et juridique



PROCESSUS

ECLAIRAGE

La personne se raconte. Les attentes émergent, l'image globale est posée.

La personne sait où elle en est, connaît ses besoins - avant de pouvoir aller quelque part.

ANALYSE

Les valeurs, les forces et les freins sont visualisés. Les atouts et obstacles extérieurs sont identifiés.

La personne est lucide sur la manière dont elle fonctionne dans son environnement et avec ses moyens.

OUVERTURE DES POSSIBLES

Des pistes professionnelles sont dégagées et passées au crible du principe de réalité.

La personne adhère aux pistes sélectionnées, qui répondent aux possibilités et exigences du marché du travail.

CHOIX PROFESSIONNEL & VALIDATION DU PROJET

Un projet professionnel réaliste et réalisable est élaboré. Le dossier de candidature est construit.

La personne valide son projet professionnel par un stage d'observation en entreprise.

FORMATION PRATIQUE EN EMPLOI

Une activité professionnelle encadrée prépare pour répondre aux exigences du marché du travail.

La personne acquiert les compétences comportementales et spécifiques nécessaires par un stage de qualification.

RECHERCHE D'EMPLOI CIBLÉE

Le secteur professionnel ciblé est exploré, et des objectifs et délais sont posés. Le CV et les lettres de motivation sont adaptés et les entretiens d'embauche préparés.

La personne possède, applique et développe un plan d'action avec un calendrier précis.

L'accompagnement est individuel, destiné à des personnes en recherche d'emploi, ayant subi une atteinte à la santé, avec un parcours migratoire ou encore à l'aide sociale. Il est mené dans le cadre de conventions de collaboration avec des partenaires institutionnels.

L'accompagnement est mené au côté de l'individu et au côté de l'entreprise pour les amener à se rencontrer :

- Que l'individu prenne conscience des exigences du marché du travail et y adhère
- Que l'entreprise s'ouvre à des profils - sans se laisser paralyser par des parcours atypiques, des interruptions, des réorientations ou l'absence d'expérience professionnelle en Suisse.

Deux prestations s'inscrivent dans ce cadre :

• Bilan de compétences et d'orientation

Un projet professionnel réaliste et réalisable est élaboré, qui tient compte du niveau de qualification, des expériences professionnelles, des aptitudes, ainsi que de la situation personnelle, familiale et de santé. La piste retenue est validée par un stage d'observation.

• Coaching d'employabilité et stage de qualification

Un stage de qualification encadré, suivant un plan de développement, permet d'acquérir les compétences comportementales et spécifiques exigées. L'aptitude au placement est renforcée en vue d'une (ré)insertion durable.

INDIVIDU  ENTREPRISE

« Le coaching suivi à CAP m'aide grandement à identifier, nommer et travailler sur mes besoins, mes compétences, mes ressources et mes difficultés à composer durablement avec un emploi et le monde du travail. »

Daniel

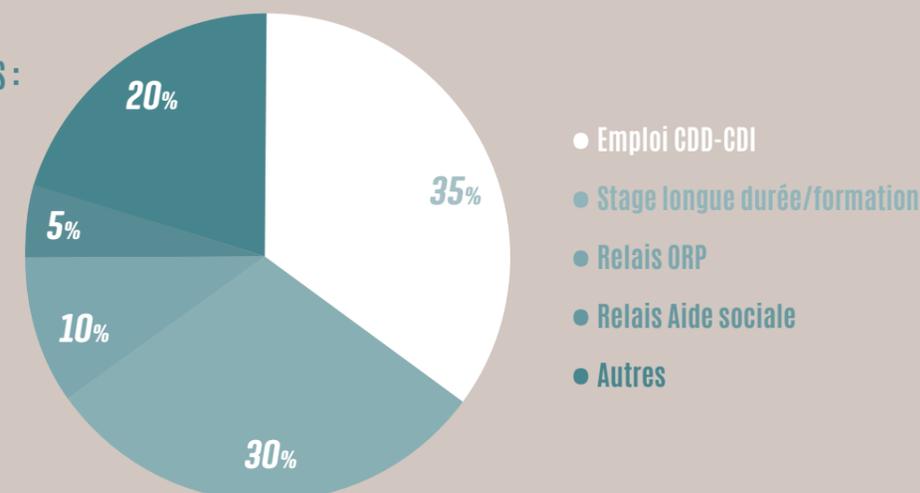


Résultats chiffrés 2016, l'exemple du BCI

Sur mandat du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers (BCI), CAP accompagne des femmes migrantes dans leur intégration professionnelle.

A l'issue de l'accompagnement, deux-tiers des personnes ont trouvé une solution : prise d'emploi sous forme de CDD ou CDI, stage obligatoire en vue d'une entrée en formation ou encore stage qualifiant rémunéré de longue durée. Si nécessaire, CAP a activé les relais ORP pour permettre l'accès à des mesures pertinentes pour augmenter l'employabilité. Pour un quart des personnes suivies, CAP a interrompu l'accompagnement en raison d'obstacles qui nécessitaient d'être réglés en préalable à une démarche d'insertion.

RÉSULTATS :





Des ateliers en groupe et un accompagnement individuel sont combinés, destinés à l'insertion professionnelle de personnes migrantes. Chaque participant-e travaille à consolider son français et élaborer un projet professionnel, de manière parallèle et complémentaire.

• Cours de français langue étrangère (FLE)

Les ateliers pratiques et les mises en situation (méthode FIDE) ciblent les besoins immédiats des participant-e-s en terme de communication et compréhension orales. Pour renforcer l'autonomie et l'employabilité, les thématiques sont liées à la vie de tous les jours et au travail.

• Ateliers de technique de recherche d'emploi (TRE)

Les ateliers sont axés sur la maîtrise orale en lien avec la recherche d'emploi : jeux de rôles et théâtre-forum, préparation aux entretiens téléphoniques et aux visites personnelles, renforcement de la connaissance des stratégies de recherche d'emploi...

• Bilan de compétences et d'orientation

Un projet professionnel est identifié, en considérant la personne dans sa globalité (situation familiale, de santé, niveau de qualification y compris dans le pays d'origine, différences culturelles...). Les méthodes sont adaptées selon le niveau de français. L'organisation, le suivi et l'évaluation de stages dans le premier marché permettent de vérifier l'employabilité et d'évaluer la correspondance entre la maîtrise du français et les besoins de l'employeur.



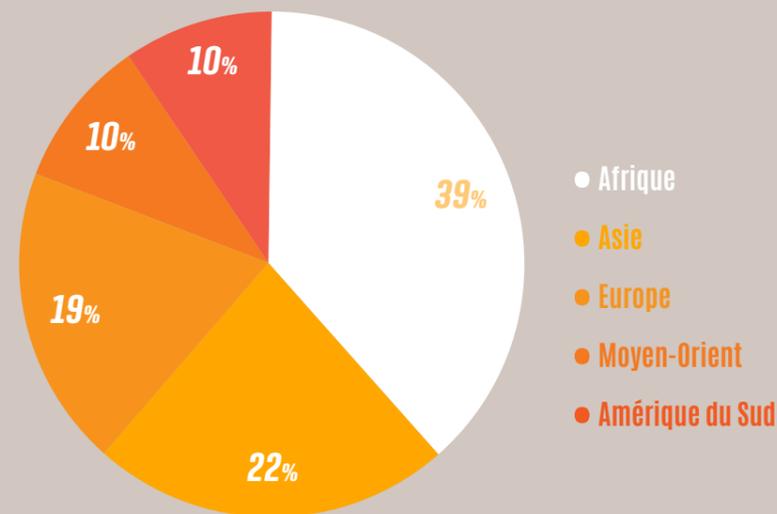
« Si j'avais eu un cours comme ça quand je suis arrivée, cela m'aurait rendu bien service et j'aurais gagné beaucoup de temps. »

Assistante sociale ayant connu elle-même la migration

Français - Coaching - Emploi, 4 volées de participant-e-s en 2016

L'année 2016 a constitué la première année complète avec quatre volées de cours. Elle a totalisé 31 participant-e-s, 14 femmes et 17 hommes. Trois personnes ont dû interrompre, souvent en raison de problèmes de santé. Parallèlement aux cours, chaque participant-e a élaboré un projet professionnel. Il l'a ensuite validé par un stage d'observation en entreprise. Les secteurs professionnels concernés étaient notamment liés à l'horlogerie, le bâtiment, la vente, l'intendance ou encore les soins. Quelques 51,5% avaient terminé leur scolarité obligatoire, 42% bénéficiaient d'une formation professionnelle et 6,5% d'une formation supérieure.

ORIGINE DES PARTICIPANT-E-S:



« Maintenant, je sais comment chercher du travail en Suisse. »

Juan

Stage encadré en entreprise



EXPERTISE PROFESSIONNELLE ET JURIDIQUE

L'accompagnement est individuel, destiné à toute personne ayant une question ou un besoin concernant le travail. L'accompagnement est de courte durée et permet de répondre à une problématique précise. L'accompagnement est mené en tenant compte de la situation globale de la personne, notamment en terme de conciliation travail-vie privée.

• Accompagnement professionnel

Les thématiques les plus fréquemment abordées touchent à la réorientation professionnelle, la formation continue, le développement de carrière, la recherche d'emploi, la rédaction du dossier professionnel, la préparation à un entretien d'embauche.

• Accompagnement juridique

Une aide préventive permet très souvent de régler les choses sereinement en cas de divergence entre un employé et son patron. L'expertise juridique concerne les domaines du droit du travail et des assurances sociales. Les problématiques abordées restent variées : contrat et certificat de travail, maternité, conflit au travail, incapacité de travail et droits liés à la protection sociale...

Bilan de compétences TRIMA

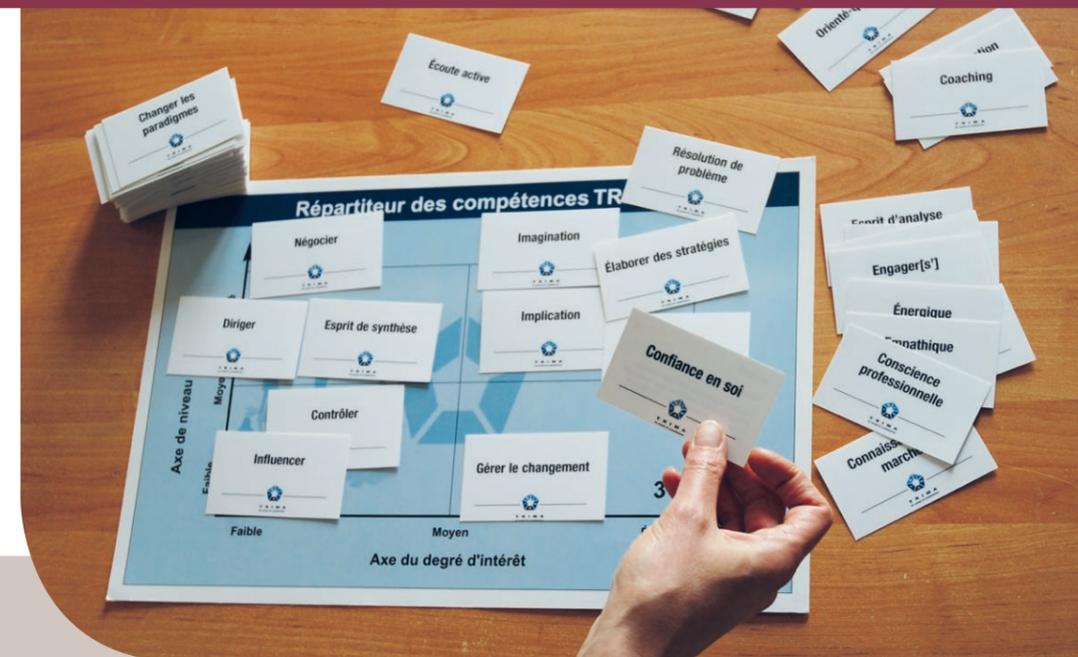
Pourquoi mener un bilan ?

La parole à celles et ceux qui l'ont fait :

- comme aide à un choix
- pour savoir où me diriger pour les 20 prochaines années
- pour pouvoir me positionner et être légitime
- pour clarifier mes doutes
- pour faire émerger mes points forts et me préparer à des futures candidatures

« Grâce à CAP, j'ai réussi à me faire une idée de la direction à suivre et comment me réaliser moi-même. Sans l'assistance de la conseillère qui m'a accompagnée, cela n'aurait pas été possible. Merci ! »

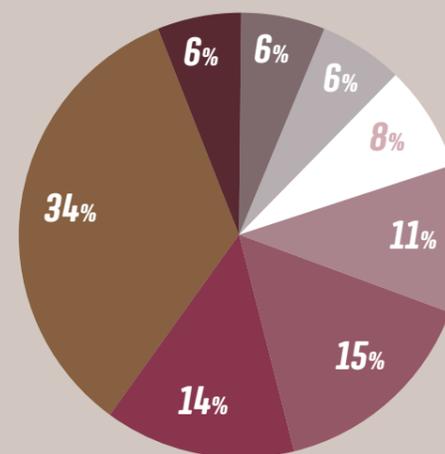
Anne



En 2016, Service de consultation Femme et Travail

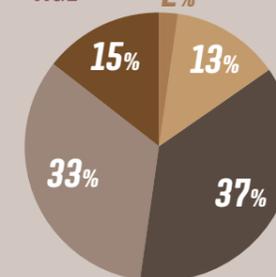
Près de 160 femmes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du Service de consultation soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre des aides financières prévues par la loi sur l'égalité. Elles sont venues à titre privé, mais ont ainsi pu bénéficier d'un tarif subventionné. Le tarif préférentiel sera supprimé à fin 2018 au plus tard, le Conseil fédéral ayant décidé en mars 2016 de couper dans les subventions destinées au soutien individuel pour les femmes dans la vie professionnelle.

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ :



- Pas de certificat de fin de scolarité
- Scolarité obligatoire
- Formation professionnelle 1-2 ans
- Apprentissage 3-4 ans
- Maturité, école degré diplôme, école normale
- HES, école prof. sup., école spécialisée
- Université, EPF
- Autre

ÂGE :



- 16-20 ans
- 21-30 ans
- 31-40 ans
- 41-50 ans
- 51-65 ans

POINT FINANCIER

COMPTES D'EXPLOITATION	2016	2015
PRODUITS	608 015.99	414 632.38
Subvention SPAS	132 240.00	57 630.00
Subvention BFEG	120 000.00	120 000.00
Subvention ODAS	61 200.00	18 360.00
Subvention BCI	56 680.00	51 464.00
Don Loterie romande	0.00	45 000.00
Activité de conseil, formation et divers	237 895.99	122 178.38
CHARGES	605 921.23	396 273.19
HONORAIRES DE TIERS	81 475.15	49 990.10
Mandats RH	73 793.75	45 418.75
Frais de déplacements	3 825.00	3 477.85
Autres frais	3 856.40	1 093.50
FRAIS DU PERSONNEL	427 728.15	256 930.36
Salaires	347 710.25	206 934.41
Charges sociales	56 915.30	38 390.95
Frais de déplacement	9 425.10	0.00
Autres frais	13 677.50	11 605.00
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	65 263.63	59 781.63
Loyer et frais des infrastructures	44 384.50	39 503.85
Frais administratifs	15 467.31	15 012.30
Frais de publicité et communication	6 066.24	1 995.21
Frais bancaires	304.55	637.60
Autres frais divers	-958.97	2 632.67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	33 549.06	47 930.29
Amortissements	3 641.50	9 709.10
Attribution provision ODAS	8 812.80	0.00
Attribution provision mobilier et projets	10 000.00	9 862.00
Attribution provision FCE	0.00	10 000.00
Attribution provision formation	4 000.00	0.00
Attribution provision service de conseil	5 000.00	0.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 094.76	18 359.19

BILAN	2016	2015
ACTIFS		
Actifs circulants	123 148.17	106 254.94
Disponibles	55 828.38	19 285.14
Réalisables	57 187.50	84 964.00
Régularisations	10 132.29	2 005.80
Actifs immobilisés	14 579.35	18 220.85
Immobilisations corporelles mobilières	14 579.35	18 220.85
TOTAL DES ACTIFS	137 727.52	124 475.79
PASSIFS		
Fonds étrangers à court terme	63 445.15	80 100.98
Exigibles	52 300.85	46 836.22
Dette à court terme portant intérêts	0.00	20 860.56
Régularisations	11 144.30	12 404.20
Provisions	47 674.80	19 862.00
Fonds propres	26 607.57	24 512.81
TOTAL DES PASSIFS	137 727.52	124 475.79

FIDUCIAIRE STÉPHAN ROULET

ECONOMISTE D'ENTREPRISE ESCEA/HEG

Comptabilité – Fiscalité – Conseils en gestion d'entreprise – Audit et contrôle de gestion

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à L'assemblée des membres de l'association CAP Conseil & Accompagnement professionnel à 2000 Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de l'association **CAP Conseil & Accompagnement professionnel à Neuchâtel**, pour l'exercice 2016 arrêté au 31 décembre 2016. Les comptes annuels 2015 n'ont pas été audités et n'ont pas fait l'objet d'un rapport de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction et au comité de l'association **CAP Conseil & Accompagnement professionnel à Neuchâtel**, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Cortaillod, le 19 avril 2017



Stéphane Roulet
Réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels se composant :

- Bilan au 31 décembre 2016
- Compte de pertes et profits du 01.01 au 31.12.2016
- Annexe au 31 décembre 2016

Route de l'Areuse 8
2016 Cortaillod
sroulet@swissonline.ch

Rue de la Treille 4
2000 Neuchâtel

Membre de l'Union Suisse
des Fiduciaires FIDUCIAIRE | SUISSE

Tél: 032 731 10 30
Fax: 032 731 90 01
Natel: 079 678 82 22

Conseil & Accompagnement professionnel

www.cap-pro.ch

info@cap-pro.ch

032 724 21 36

rue Louis-Favre 1

2000 Neuchâtel

024 426 07 70

Quai de la Thièle 3

1400 Yverdon-les-Bains



SOUTENEZ-NOUS

Par un don ou en devenant membre, contribuez à promouvoir l'égalité des chances dans le monde du travail et à soutenir l'intégration professionnelle, le maintien en emploi et le développement professionnel, dans une perspective durable.

CCP 12-136466-1, CAP, 2000 Neuchâtel

Membre individuel: CHF 30.-/an

Membre collectif: CHF 150.-/an

MERCI

- **Merci aux personnes accompagnées pour leur confiance, leur persévérance et leur créativité**
- **Merci à l'équipe de CAP pour son professionnalisme, son engagement et son éthique**
- **Merci aux membres du Comité pour leur appui et leur confiance**
- **Merci aux membres de l'Association pour leur soutien idéal et financier**
- **Merci aux entreprises pour leur partenariat et leur ouverture**
- **Merci à nos partenaires et mandants vaudois et neuchâtelois pour leur collaboration et leur confiance :**
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) dans le cadre des aides financières prévues par la loi sur l'égalité -
Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) - Office cantonal de l'aide sociale (ODAS) - Service des migrations (SMIG) -
Centres sociaux régionaux (CSR) - Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP) - Services sociaux régionaux (SSR) -
Caritas - Centre social protestant - Office de l'assurance-invalidité (OAI Neuchâtel) - Service de l'emploi (SEMP) - Bureau cantonal
pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) - Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) -
Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR) - Service de la Cohésion multiculturelle (COSM) - Déléguées à l'égalité -
Déléguées à l'intégration - Centre d'accueil MalleyPrairie - Appartenances - Centre de carrière de l'Université de Neuchâtel -
Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO)
- **Merci à vous qui contribuez avec CAP à promouvoir l'égalité des chances dans le monde du travail**